



Pas d'à-peu-près en bricolage!

En bricolage, comme dans la vie, ne faites pas les choses à moitié. Chaque année, en Suisse, 57 000 personnes se blessent au point de devoir consulter un médecin lorsqu'elles font du bricolage. Il suffit pourtant de très peu pour des travaux de bricolage réussis, en toute sécurité. Voici trois conseils à suivre:

Lisez le mode d'emploi

- Familiarisez-vous avec les appareils électriques et les dangers qu'ils peuvent représenter. Lisez le mode d'emploi avant d'utiliser pour la première fois un appareil

Portez un équipement de protection

- Portez un équipement de protection, par exemple, selon le type de travail et d'appareil, des lunettes de protection, des gants de travail, des protections auditives, un masque de protection contre la poussière, des chaussures robustes
- Les vêtements doivent être ajustés et les cheveux longs attachés

A l'extérieur, utilisez toujours une prise munie d'un disjoncteur FI

- Lorsque vous travaillez à l'extérieur, utilisez toujours une prise munie d'un disjoncteur de protection à courant de défaut (disjoncteur FI). Un disjoncteur FI coupe immédiatement le courant et peut ainsi vous sauver la vie

Si vous avez des questions, s'il vous plaît ne pas hésiter à me contacter. Vous trouverez également une documentation sur la page bfu: <https://www.bfu.ch/fr/>.

Rester en sécurité

Cordialement

Daniel Zehnder

Système de gestion